

Informations sur comptes de taxes 2011

Pour un montant de taxe foncière générale de 300 \$ et plus, vous pouvez payer votre compte de taxes 2010 en quatre (4) versements égaux.

- ❖ 1re échéance : 15 mars 2011
- ❖ 2e échéance : 15 juin 2011
- ❖ 3e échéance : 15 août 2011
- ❖ 4e échéance : 17 octobre 2011

NOUVELLES MÉTHODES DE TAXATION

La présentation de votre **COMPTE DE TAXES** a été modifiée afin de bien refléter la nouvelle taxation pour l'année 2011. Il y a des **taux de taxation différents** qui sont applicables selon votre **catégorie d'immeuble** en fonction du pourcentage de votre évaluation.

- résidentiel
- commercial
- industriel
- 6 logements et plus
- agricole

MODALITÉS DE PAIEMENT DU COMPTE DE TAXES

Des paiements facilités dans les institutions financières participantes !

Payez directement vos taxes aux Caisses populaire et d'économie Desjardins (comptoir, guichet et Internet) Banque Nationale, Banque de Montréal, Banque Royale et Banque Scotia (par guichet ou par Internet)

Nouvelle inscription : Choisir Ville d'Asbestos (taxe foncière) et inscrire le numéro de référence attribué à votre propriété.

**CE NUMÉRO SERA TOUJOURS VALIDE POUR CHAQUE VERSEMENT
ET POUR LES ANNÉES FUTURES**

Exemple :

VILLE D'ASBESTOS		SIPC 1337	
3 ^e VERSEMENT			
N ^o de facture	Date d'échéance	IMPOSITION	
6EAD02132	07-08-2006	COURANTE	425,82
N ^o de client	N ^o de matricule		
0002055	9572-72-4165-f-000-0000		
Nom du propriétaire			
ASBESTOS, (QUEBEC)		TOTAL	425,82
917 4C9		MONTANT DE LA REMISE	
VOTRE CHÈQUE SERT DE RECU			
			000000210

Prendre 1 des 4
coupons
Utiliser ce **NUMÉRO**

Inscription déjà effectuée : Choisir Ville d'Asbestos (taxe foncière) et effectuer votre paiement
NE PAS CHANGER VOTRE NUMÉRO DE RÉFÉRENCE car il est rattaché à votre propriété
(un numéro de référence par immeuble)

Des paiements sans souci !

Payez automatiquement vos taxes par prélèvements préalablement autorisés (PPA) à la Ville d'Asbestos. Complétez un formulaire et vos paiements se feront automatiquement aux dates de versements.
Pas de chèque, pas de timbre, pas de retard !

- *Les paiements conventionnels en argent, par chèque, par carte débit et par chèques post-datés à l'Hôtel de ville sont toujours acceptés (345, boulevard Saint-Luc).*

RÔLE D'ÉVALUATION EN LIGNE

Nouveau service de **consultation en ligne** pour le rôle d'évaluation foncière via le site Internet de la Ville soit à l'adresse suivante : **www.ville.asbestos.qc.ca**

Vous pouvez effectuer une recherche dans le rôle d'évaluation selon l'adresse de la propriété, selon un numéro de matricule ou de lot.

Les informations offertes sont différentes selon que vous soyez un citoyen (gratuit) ou un professionnel de l'immobilier (notaire, institution financière, agent d'immeuble : avec frais). Cette information, fournie en temps réel provient directement du système informatique de la Ville d'Asbestos et elle est accessible en tout temps.

Horaire d'ouverture des bureaux d'administration situé au 345, boulevard Saint-Luc.

Lundi au jeudi : 08h30 à 12h00
13h30 à 16h30
Vendredi : 08h30 à 12h00
13h30 à 16h30 FERMÉ

Numéro de téléphone : 819 879-7171
Site Internet de la Ville : www.ville.asbestos.qc.ca
